

# Les organismes de la forêt privée et la forêt méditerranéenne

par le Centre national professionnel de la propriété forestière et l’Institut pour le développement forestier

***Les organismes d’appui à la forêt privée sont en mutation et les voilà rassemblés au niveau central. Cela ne les empêche pas de confirmer les particularités des forêts méditerranéennes et les nouveaux rôles qu’elles peuvent jouer dans le concert national.***

La forêt méditerranéenne, souvent décriée du fait de sa faible production, se présente aujourd’hui comme un laboratoire, voire un modèle sur plusieurs aspects, notamment du fait de son originalité au sein des types forestiers métropolitains (la plupart des habitats forestiers ne sont pas présents ailleurs), notamment lorsqu’on considère les impacts dus au changement climatique et l’adaptation que les forestiers devront opérer pour maintenir une production.

Historiquement, l’Institut pour le développement forestier (IDF) a collaboré étroitement avec les organismes locaux sur les thèmes du Cèdre et des incendies de forêts dans les années 1970 et sur les haies brise-vent (à base de Cyprès en particulier) dans les années 1990. Ces dernières années, l’IDF a été amené à intervenir à plusieurs reprises en région méditerranéenne, tout d’abord à l’occasion de la rédaction et de la préparation, puis de la publication de la *Flore forestière méditerranéenne*, mais aussi par le biais d’interventions sur l’impact du changement climatique sur les forêts.

L’association Forêt Méditerranéenne, mais aussi les Centres régionaux de la propriété forestière (CRPF) méditerranéens, l’ont interpellé sur des sujets comme les méthodes de transfert entre recherche et gestion, l’avenir des forêts méditerranéennes face aux changements globaux, les relations forêts et eau, ou bien encore le sylvopastoralisme. Un premier recensement des plantations de Cèdres a également été mené.

En Corse, une étude de station couplée à un travail sur les sylvicultures à promouvoir sur le Châtaignier a eu lieu sur la Castagniccia.

Dernièrement, un dossier de *Forêt Entreprise*, coordonné en collaboration avec l’Inra d’Avignon sur les incendies, a fait le point sur les recherches en cours.



**Photo 1 :** L'IDF a été amené à intervenir à plusieurs reprises en région méditerranéenne, comme ici en octobre 2008, lors de la journée annuelle des CETEF sur le massif de la Sainte-Baume, où Michel Vennetier du Cemagref nous a présenté ses travaux sur le dépeuplement forestier

Photo DA

## Le RMT AFORCE « forêts face au changement climatique »

Face à l'ampleur du changement climatique, les capacités d'adaptation des forêts à ces bouleversements soulèvent de nombreuses questions. L'enjeu est cependant majeur car les forêts doivent maintenir leur rôle de production et contribuer dans le même temps à l'atténuation des gaz à effet de serre, alors qu'elles sont elles-mêmes affectées par les extrêmes climatiques.

Pour lever les incertitudes et préparer les forêts françaises à ces changements, les forestiers créent dès l'automne 2008 un Réseau mixte technologique (RMT), grâce au soutien du ministère de l'Agriculture et de la Pêche. Ce réseau, coordonné par l'Institut pour le développement forestier, rassemble 12 partenaires\* du milieu forestier, parmi les organismes de recherche, de gestion et de formation. Il vise à mettre à disposition à court terme des résultats sous forme d'outils opérationnels, directement utilisables par les gestionnaires forestiers.

Le RMT permet la synergie de différents réseaux de compétence. Il facilite l'évaluation des préoccupations et des besoins des gestionnaires forestiers. Pour améliorer la coordination des actions et la diffusion de l'information, cinq grands domaines d'action sont identifiés :

- les stations forestières,
- les facteurs de vulnérabilité des peuplements,
- la valorisation et la conservation du patrimoine génétique,
- la croissance et la sylviculture,
- les conséquences économiques sur la production forestière.

Son mode de fonctionnement permet de favoriser des projets qui valorisent des résultats opérationnels de la recherche sur les cinq thèmes, l'organisation d'ateliers.

Ce fonctionnement en réseau permet d'accueillir des démarches et d'accompagner des initiatives complémentaires afin de faciliter les échanges entre la recherche, le développement, mais aussi les décideurs. Des contacts avec « Forêt méditerranéenne » pourraient déboucher sur des projets communs déclinables pour d'autres régions, par la suite.

\* Partenaires du RMT « Forêts face au changement climatique » : l'AgroParistech ENGREF (Centre de Nancy), le CEMAGREF, la Chambre d'Agriculture de la Sarthe, le CNPPF/IDF, ECOFOR, l'IEFC, l'IFN, l'INRA, l'Institut FCBA, le Lycée Forestier de Meymac, l'ONF et la Société Forestière de la Caisse des Dépôts et Consignations.

Enfin des stages de formation sont maintenant régulièrement organisés sur la flore méditerranéenne et le sylvopastoralisme.

L'IDF considère que les problématiques originales de la forêt méditerranéenne peuvent être utiles aux autres régions françaises, aujourd'hui et demain, par exemple :

- quelles essences, originaires de la région méditerranéenne ou qui y ont été historiquement introduites seront utilisables demain dans d'autres régions françaises ?

- quelles techniques de reboisement utiliser pour faire face au stress hydrique ?

- quelle sylviculture mettre en œuvre pour une meilleure économie en eau des peuplements en place ?

- quelle sylviculture préventive est la mieux à même de gérer les risques d'incendies, dont on prédit la progression vers le nord ?

- de nouvelles valorisations des produits et services forestiers, peuvent-elles maintenir une activité et motiver les initiatives économiques ?

- dans le cadre du défi énergétique et de l'objectif d'une plus grande mobilisation des bois tout en préservant mieux la biodiversité, comment trouver les conditions d'un compromis viable entre économie et écologie ? La forêt méditerranéenne, avec sa ressource abondante sur pied, un taux de boisement en forte hausse et une diversité biologique très élevée est aux premières loges pour apporter des réponses à ce type de questionnement.

Ci-après sont présentés quelques exemples de domaines prioritaires en région méditerranéenne dans lesquels le CNPPF est susceptible de servir de relais vers les autres régions.

## Valorisation économique des espaces boisés

Du fait de la faible valeur moyenne des produits bois due aux conditions stationnelles souvent difficiles, aux difficultés d'accès, à l'extension forestière récente, les fonctions et services autres que la production de bois d'œuvre prennent logiquement une place centrale en zone méditerranéenne. L'accueil du public, lié à l'attrait touristique de la région, l'usage des espaces boisés au travers des pratiques sylvopastorales, les menus produits (champignons, herbes aromatiques...) mais aussi la connaissance

accrue et la protection de la biodiversité, constituent autant d'atouts à privilégier. Des expériences et des initiatives locales de valorisation de ces fonctions et services de la forêt semblent prometteuses à l'avenir et transposables dans d'autres régions, comme celle de FORESTOUR pour l'accueil en forêt, ou celle de FORESTAVENIR pour la séquestration du carbone.

Le sylvopastoralisme est une pratique qui permet de maintenir une activité d'élevage sur de grands espaces, en même temps qu'elle entretient une activité forestière. Ces deux activités économiquement fragiles se confortent mutuellement et permettent alors l'entretien et la prévention des incendies de forêt. La production d'herbe estivale dans les espaces boisés, surtout lors des étés secs, est un fait remarquable susceptible de sensibiliser les éleveurs à une redécouverte des pratiques agropastorales au sein de leurs territoires.

Dans le même temps, peuvent se redécouvrir aussi les possibilités d'utilisation du bois dans les bâtiments agricoles ou pour la fourrière d'énergie, souvent avec des bilans économiques intéressants.

Cette collaboration fructueuse avec les éleveurs peut trouver un écho dans les autres régions moins difficiles.

## Vigie du changement climatique

La forêt méditerranéenne est certainement la région de France la plus touchée aujourd'hui par le réchauffement du climat. L'adaptation à cette évolution est d'ailleurs en marche : des inventaires floristiques montrent que 10% des espèces présentes dans les peuplements forestiers ont été substituées par d'autres dans les 15 dernières années (VENNETIER, Cemagref). Des suivis de végétation montrent, dans certains étages de végétation, le dépérissement du pin sylvestre, et le développement du pin d'Alep qui s'y substitue.

Ce constat soulève plusieurs questions : comment accompagner ce mouvement pour assurer la continuité des boisements, de leur production et de leurs fonctions, quels enseignements en tirer ?

Des actions plus ciblées sont en cours sur la connaissance de l'autécologie d'essences méditerranéennes comme le Cèdre.

## Un réseau national « Cèdre » se met en place

Le cèdre a été testé depuis très longtemps en région méditerranéenne qui est son fief historique d'introduction. Des études ont été menées dans d'autres régions sur la croissance en fonction des stations. Il apparaît que celle-ci est très différente de celle observée en zone méditerranéenne comme le montrent les résultats obtenus en Midi-Pyrénées par le CRPF et l'IDF. D'autres régions installent des comparaisons en alternative aux essences en place (douglas en Limousin par exemple) sur les stations qui pourraient leur devenir inappropriées à l'avenir. L'ensemble de ces approches commence à être mis en réseau au niveau national par l'IDF, élargissant les connaissances acquises en région méditerranéenne.



**Photo 2 :** Les effets du changement climatique sont déjà visibles en région méditerranéenne. Ici, dépérissement forestier dans la forêt de la Sainte-Baume. Photo DA



**Photo 3 :** Des expériences et initiatives locales originales de valorisation des fonctions et services de la forêt voient le jour en région méditerranéenne, comme celle de Forestavenir pour la séquestration du carbone. Photo I. Desmartin / Forestour

## Un indice de biodiversité potentielle pour la zone méditerranéenne ?

L'IBP est actuellement étalonné pour les domaines atlantique et continental dans lesquels son utilisation se développe. Il prend en compte un certain nombre de critères descriptifs liés à la gestion, mais aussi certains qui y sont extérieurs. Il va bientôt être ajusté aux conditions écologiques particulières de la région méditerranéenne et à ses peuplements. Ce travail nécessitera une recherche bibliographique et une enquête auprès des spécialistes nationaux et internationaux, en particulier de Tunisie et du Maroc, avec qui des contacts ont déjà été établis. Les nouveaux seuils seront ensuite validés sur un certain nombre de boisements tests couvrant la variabilité des situations rencontrées. Cette étape sera suivie d'actions de formation afin de développer l'utilisation de l'IBP et répondre à la demande des acteurs locaux.



**Photo 4 :**

En octobre 2008, lors de la journée annuelle des CETEF sur le massif de la Sainte-Baume, l'idée d'un protocole de relevé floristique a été évoquée, il est aujourd'hui en cours de finalisation.

Photo DA

En ce qui concerne le Douglas, principale essence de reboisement dans le Massif central, qui subit déjà les premiers déperissements, suite à 2003, on porte aujourd'hui un intérêt accru au comportement de plantations comparatives installées jadis en région méditerranéenne, (avec, par exemple, des provenances californiennes), afin d'anticiper la hausse des températures, à laquelle est lié le déficit hydrique estival. Une évaluation de ces dispositifs de comparaisons de provenances (de douglas notamment, mais aussi d'autres résineux), est considérée comme très utile à l'échelle métropolitaine pour anticiper les évolutions climatiques de certaines régions où le stress hydrique estival augmente.

Depuis septembre 2008, le tome 3 de la *Flore forestière française* est disponible et livre l'autécologie de 875 espèces d'arbres,

arbustes, arbrisseaux, fougères et mousses de cette région. Ces informations rendent possible un observatoire du changement climatique utilisant la flore (Cf. Cemagref, op. cit. supra) auquel pourraient participer les propriétaires forestiers, en particulier par le biais de leurs organismes de développement (CETEF Centres d'études techniques et économiques forestières, Groupements de vulgarisation forestière GVF...). Un protocole de relevé floristique, évoqué lors de la journée annuelle des CETEF sur le massif de la Sainte-Baume en octobre 2008 est en cours de finalisation.

Cela permettra de collecter, ici ou ailleurs en France, une série de relevés floristiques standardisés, pouvant être revisités dans 10 ou 15 ans à des fins de comparaison.

## Biodiversité

La préservation de la biodiversité est un enjeu dont les forestiers doivent tenir compte, dans le cadre d'une gestion durable.

La région méditerranéenne est souvent citée comme un « point chaud » de diversité biologique et les forestiers en sont pour une part dépositaires. Citons par exemple les peuplements de Pin de Salzmann (les plus septentrionaux, relictuels et menacés de pollution génétique) et chez les espèces animales, la Tortue d'Hermann.

Comme ailleurs, la biodiversité ordinaire ne doit pas être négligée ; c'est dans le souci d'en évaluer l'état dans les peuplements forestiers que le CNPPF/IDF et le Centre régional de la propriété forestière Midi-Pyrénées proposent d'utiliser un indice synthétique : l'Indice de biodiversité potentielle (IBP). Comblant l'absence d'outil de diagnostic simple, cet indice aide ainsi le gestionnaire à mettre en évidence les facteurs de l'écosystème à préserver ou à améliorer par la gestion.

Ainsi, l'IDF, par sa position d'institut technique national, a vocation à assurer un rôle de transfert entre la région méditerranéenne et les autres régions, en proposant des échanges de connaissances et de compétences, avec les outils d'expérimentation, de formation et de communication dont il dispose.

**CNPPF, IDF**